ÉCHANGE DE NOTES (27 ET 30 MARS 1943) ENTRE LE CANADA ET TERRE-NEUVE PROROGEANT POUR UNE AUTRE PÉRIODE D'UNE ANNÉE L'ACCORD VISANT L'EXPLOITATION D'UN SERVICE AÉRIEN ENTRE LE CANADA ET TERRE-NEUVE PAR LES LIGNES AÉRIENNES TRANS-CANADA EFFECTUÉ PAR UN ÉCHANGE DE NOTES DES 6, 7, 9 ET 27 FÉVRIER 1942 (Traduction)

Le Haut-Commissaire du Canada à Terre-Neuve au Commissaire des Utilités Publiques de Terre-Neuve

HAUT-COMMISSARIAT DU CANADA

Saint-Jean, Terre-Neuve, le 27 mars 1943.

CHER SIR WILFRID, Qu'il me soit permis de me référer à la lettre n° 36 que je vous ai adressée le 30 avril 1942 au sujet du service à destination de Terre-Neuve des Lignes Aériennes Trans-Canada.

Permettez-moi de me référer également à la lettre que vous m'avez adressée en réponse le 30 avril 1942 et sous le pli de laquelle vous m'avez fait parvenir une licence au nom des Lignes Aériennes Trans-Canada autorisant celles-ci à exploiter un service commercial aérien conformément aux dispositions de l'accord effectué par l'échange des lettres* énumérées au paragraphe 2 de ma lettre pré-

J'ai reçu instructions du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de demander le renouvellement de cette licence pour une nouvelle période d'une année à compter du 1er avril 1943. Votre tout dévoué,

Le Haut-Commissaire du Canada, C. J. BURCHELL.

Le Commissaire des Utilités Publiques. ROOM H M II

Le Commissaire des Utilités Publiques de Terre-Neuve au Haut-Commissaire du Canada

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

SAINT-JEAN, TERRE-NEUVE, le 30 mars 1943.

CHER M. BURCHELL,

Conformément au désir exprimé dans votre lettre n° 24 en date du 27 mars, je vous fais parvenir sous ce pli une licence au nom des Lignes Aériennes Trans-Canada autorisant celles-ci à exploiter un service commercial conformément à l'accord effectué par l'échange des lettres énumérées dans cette licence.

Votre tout dévoué.

Le Commissaire des Utilités Publiques, W. W. WOODS.

^{*} On trouvera le texte de l'échange de lettres au fascicule n° 19 du Recueil des Traités 1942.